



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



APPEL À CANDIDATURES

POUR LE RECRUTEMENT D'AUDITEURS
POUR LE MASTER LEPRAD
(Legaltech & Pratique du Droit)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026

PROLONGATION
jusqu'au 31 octobre 2025



L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) porte à la connaissance du grand public que la campagne de recrutement pour le MASTER LEGALTECH ET PRATIQUE DU DROIT pour le compte de l'année académique 2025-2026 a été prolongé jusqu'au **31 octobre 2025**.

1. MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette formation cible exclusivement les professionnels du droit en exercice ou ayant une expérience significative dans des domaines du droit tels que :

- juristes d'entreprise ;
- greffiers ;
- huissiers ;
- avocats ;
- notaires ;
- professionnels de la justice ;
- administrateurs de la justice ;
- etc.

La formation se déroulera à distance (via une plateforme de formation en ligne), et à ce titre, elle sera accessible quel que soit le lieu de résidence (au Sénégal ou à l'étranger) ou le statut socioprofessionnel dans le domaine juridique. L'équipement informatique (ordinateurs, etc.) et la connexion (Internet) sont requis pour suivre les enseignements.

Les apprenants inscrits dans cette formation de l'UN-CHK bénéficieront, tout au long de leur parcours, d'un dispositif d'encadrement adapté et efficace afin de faciliter l'apprentissage à distance via la plateforme et exceptionnellement via le réseau des Espaces numériques ouverts (ENO) à travers le territoire national (cf. liste des ENO jointe en annexe du présent document).

Les examens seront organisés à 100% en ligne, avec un dispositif de surveillance éprouvé.

2. LE MASTER LEGALTECH ET PRATIQUE DU DROIT

La présentation complète du MASTER peut être consultée via le lien suivant :

<https://www.unchk.sn/master-legaltech-pratique-du-droit>

Ce programme de formation s'étend sur deux ans, organisé en Master 1 et Master 2. Les admissions se font uniquement au niveau du Master 1.

3. CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une licence en droit (Bac +3) ou d'un diplôme sénégalais ou étranger équivalent
- Être en CDI, CDD, fonctionnaire d'état, indépendant ou temporairement sans activité
- Candidature avec lettre de motivation et CV
- Entretien pour évaluer la capacité d'intégration dans un projet du Semestre 4.

NB1 : Les diplômes présentés doivent être accrédités par l'ANAQ-SUP ou son équivalent dans les pays étrangers.

NB2 : Les admissions se font uniquement à partir du master 1.

4. DROITS DE SCOLARITÉ ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les droits de scolarité ainsi que les modalités de paiements sont établis comme suit :

Coût annuel total de la formation par niveau de master : 1 000 000 francs CFA.

Modalités de paiements :

- droits d'inscription : 200 000 F ;
- frais de scolarité mensuels : 100 000 F par mois pour une durée de 8 mois.

NB : les étudiants en master 1 qui passeront en master 2, s'acquitteront en dehors du coût annuel de la formation, des frais d'encadrement supplémentaires qui s'élèvent à 100.000 francs CFA payables en une seule tranche à la fin du semestre 3.

NB 1 : Les candidats doivent obligatoirement s'acquitter de frais de dossiers d'un montant de 10.000 francs CFA.

NB 2 : Les frais de dossiers ne sont pas remboursables

NB 3 : L'option d'un paiement intégral est aussi acceptée

Les candidats admis recevront ultérieurement un complément d'informations par rapport aux canaux de paiement des droits de scolarité. Quoiqu'il en soit, les paiements pourront se faire selon plusieurs moyens : (i) auprès des services habilités de l'UN-CHK, (ii) via les opérateurs de transfert d'argent, (iii) par virement interbancaire.



5. PROCEDURE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme <https://admission.unchk.sn/> (les dépôts physiques ou les envois de dossier par mail ne seront pas acceptés).

La procédure se fait en quatre étapes :

1. S'inscrire ou créer un compte via la plateforme <https://admission.unchk.sn/>.
2. Renseigner le formulaire de candidature en ligne.
3. Joindre à ce formulaire les photocopies légalisées (en version électronique) des pièces suivantes :
 - attestation d'employeur ou d'activités professionnelles, courriel de motivation si sans activité ;
 - diplômes et attestations de réussite ;
 - relevés des notes ;
 - CV ;
 - justificatifs d'identité.
4. Soumettre le formulaire accompagné des pièces ci-dessus mentionnées.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure.

Pour toute demande d'informations :

- adresser un mail à l'adresse suivante : contactufc@unchk.edu.sn ;
 - Appeler au **30 108 00 82** du lundi au vendredi, de 8h à 13h, et de 14h à 17h
- (NB : aucun appel ne sera traité en dehors de ces heures).

Les informations additionnelles relatives à la formation (conditions d'admission et d'inscription, contenus de la formation, etc.) sont également disponibles au niveau :

- du site web de l'UN-CHK : <https://www.unchk.sn> ;
- de la plateforme d'admission : <https://admission.unchk.sn> dans la rubrique «Formation continue payante» puis cliquez sur «Master en LEPRAD 2025-2026».

6. DATES LIMITES POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET PÉRIODES PRÉVISIONNELLES POUR LE DÉMARRAGE DES FORMATIONS

Les dates limites pour le dépôt des dossiers, ainsi que les périodes prévisionnelles de démarrage des formations sont les suivantes :

- date limite de dépôt des candidatures : **31 octobre 2025 à 23h59** ;
- date prévisionnelle du démarrage des cours : **début novembre 2025** .



 Cité du savoir - Diamniadio
Avenue Bourguiba, rue n°13, Immeuble Adja Rokhaya
 +221 30 108 41 53
 BP 15126 Dakar - Fann
 www.unchk.sn

